



## OLD HICKORY LIMITED GARANTIE DE 5 ANS



Old Hickory Buildings, LLC, Old Hickory Sheds, LLC, et Old Hickory Buildings du Canada, ULC (collectivement, « Old Hickory ») ont une réputation de longue date pour l'artisanat et la qualité de leurs produits. Old Hickory assure la qualité et l'artisanat de ses produits en offrant une garantie limitée de cinq ans. Ce document décrit les éléments couverts et non couverts par cette garantie limitée.

Sous réserve des limitations ci-dessous, Old Hickory garantit à l'acheteur qu'un bâtiment d'entreposage Old Hickory acheté auprès d'un revendeur agréé de produits Old Hickory sera exempt de défauts de fabrication et matériaux à la livraison, et qu'Old Hickory réparera ou remplacera toute composante qui ne fournit pas un service raisonnable pour une utilisation normale du bâtiment pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date d'achat, et de cinq (5) ans à compter de la date de fabrication pour les bâtiments d'occasion. Le seul recours des acheteurs sous cette garantie limitée est de demander à Old Hickory de remplacer ou de réparer tout défaut de fabrication ou de matériaux dans un produit Old Hickory. Le remplacement ou la réparation de tout défaut de fabrication ou de matériaux constitue le respect de toutes les obligations d'Old Hickory en vertu de cette garantie.

Cette garantie ne s'applique pas à tout produit Old Hickory ou à une partie de celui-ci qui a été endommagé par de mauvaises conditions météorologiques, un tremblement de terre, la grêle, le vent, le feu, l'eau, une inondation, un glissement de terrain, un accident, un vol, un acte de vandalisme, un cas de force majeure ou un sinistre habituellement couvert par une assurance de propriétaire. La garantie ne couvre pas les dommages causés par la mauvaise utilisation, la modification, la négligence, un mauvais entretien ou l'abus. Cette garantie ne couvre pas les dommages au contenu des bâtiments ou à d'autres biens personnels. Cette garantie ne couvre pas les fenêtres brisées ou les dommages apparents au moment de la livraison qui ne sont pas signalés dans les sept (7) jours suivant la livraison et l'installation initiales. Cette garantie ne couvre pas les clés manquantes ou perdues. Cette garantie ne couvre pas l'usure normale du bois et des produits en bois résultant d'une utilisation normale qui se produit au fil du temps et qui comprend, sans s'y limiter : des changements cosmétiques dans l'apparence du bois et des produits en bois et la décoloration des surfaces extérieures. Cette garantie ne couvre pas les produits d'étanchéité ni les dommages résultant de l'incapacité d'un produit d'étanchéité à prévenir les dommages causés au bois par l'humidité. Le produit d'étanchéité utilisé par Old Hickory a une durée maximale prévue de trois (3) ans dans des conditions environnementales normales. La durée d'efficacité d'un produit d'étanchéité peut être réduite en raison de divers facteurs y compris, sans s'y limiter, une quantité anormale de lumière du soleil, une exposition à l'eau salée ou des conditions d'humidité prolongées.

Dans le cadre de cette garantie, Old Hickory n'est pas responsable des conditions du sol affectant le produit Old Hickory. Les conditions naturelles du sol peuvent entraîner le

tassement du sol, déstabilisant votre bâtiment au fil du temps. Cela peut engendrer le coincement de portes qui ne sont pas autrement défectueuses. La remise à niveau n'est pas couverte par cette garantie. Le plancher traité sous pression est de grade CDX et pourrait comporter des imperfections et des nœuds ou des espaces entre les joints en raison du rétrécissement dû au processus de traitement sous pression. Par conséquent, l'apparence et les espaces entre les joints des planchers en bois traité sous pression ne sont pas couverts par cette garantie. Sous cette garantie, Old Hickory ne détient aucune responsabilité pour tout problème survenant si les clients dépassent la capacité du plancher, qui est disponible ici :

<https://www.oldhickorybuildings.com/sitefiles/floorload-1.pdf>.

Cette garantie ne couvre pas les bâtiments d'exposition usagés ou vendus à prix réduit, sauf dans les cas suivants : Sous réserve des limitations énoncées dans ce document, pendant cinq (5) ans à compter de la date de fabrication, (1) le toit est garanti contre les fuites, (2) toutes les portes et les fenêtres doivent fonctionner correctement, et (3) le bâtiment ne doit pas avoir de problèmes structurels le rendant structurellement instable. Les dommages et les imperfections esthétiques des bâtiments usagés et des bâtiments d'exposition à prix réduit ne sont pas couverts par cette garantie. Cette garantie ne couvre pas les problèmes susmentionnés sur les bâtiments usagés causés par les altérations, les modifications ou les dommages causés par des clients antérieurs.

Le terme « acheteur », tel qu'il est utilisé dans la présente garantie, désigne la personne pour laquelle le produit Old Hickory est assemblé et installé. Cette garantie n'est pas transférable, et seul l'acheteur immédiat d'un produit Old Hickory auprès d'un revendeur agréé de produits Old Hickory aura des droits en vertu de cette garantie. Toute modification ou altération d'un produit Old Hickory par une personne non affiliée à Old Hickory annule cette garantie.

Nonobstant ce qui précède, si Old Hickory détermine, à sa seule discrétion, qu'elle n'est pas en mesure de satisfaire un client, ou si un client ne paie pas la totalité du solde dû, Old Hickory se réserve le droit de récupérer le bâtiment d'entreposage de l'acheteur et de lui rembourser intégralement le prix d'achat payé par l'acheteur pour le bâtiment d'entreposage (« option de remboursement intégral »). Dans le cas où Old Hickory utilise l'option de remboursement intégral, il est de la responsabilité de l'acheteur de retirer tous ses biens du bâtiment d'entreposage et de s'assurer que le bâtiment soit facilement accessible pour le ramassage. Dès le paiement du prix d'achat à l'acheteur par Old Hickory, cette garantie limitée est réputée satisfaite et Old Hickory n'a plus de responsabilité ni d'obligation à l'égard de l'acheteur.

Old Hickory n'offre aucune garantie en ce qui concerne les matériaux, les accessoires ou les pièces incorporées dans le bâtiment d'entreposage dans la mesure où les fournisseurs et les fabricants de ces matériaux et de ces pièces offrent des garanties sur ces matériaux ou pièces qui seraient couvertes par la garantie limitée énoncée ici ou qui la dépasseraient. Old Hickory n'assume aucune responsabilité quant à la garantie du fabricant, et l'acheteur doit faire valoir toute réclamation au titre de ces garanties auprès du fournisseur ou du fabricant.

Les indices de résistance à la neige au sol et au vent pour les bâtiments certifiés par des ingénieurs sont basés sur les exigences du Code international du bâtiment ou d'autres codes nationaux ou provinciaux pertinents. L'indice de résistance au vent nécessite des ancrages fournis par le client. Ces indices signifient que le bâtiment a été conçu par un ingénieur conformément aux exigences du Code et ne signifient pas qu'il est garanti que le bâtiment ne subira pas de dommages dans ces conditions.

En aucune circonstance Old Hickory ne sera responsable de la perte d'utilisation, de la perte de profits, de la perte d'utilisation commerciale, des dommages économiques ou de toute perte ou tout dommage qui en découle. À MOINS QUE LA LOI NE L'INTERDISE, TOUTES LES GARANTIES IMPLICITES SONT EXPRESSÉMENT REFUSÉES, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU DE BON FONCTIONNEMENT POUR UN USAGE PARTICULIER, et seule la garantie fournie est la garantie limitée expresse énoncée dans le présent document.

Toute réclamation au titre de la garantie doit être rapidement signalée par écrit **avec** des photographies à l'appui **et** un numéro de série Old Hickory. Vous pouvez soumettre une réclamation en utilisant le formulaire de réclamation en ligne de Old Hickory, qui se trouve à l'adresse suivante : <https://oldhickorybuildings.com/warranty-info-claims>. Les réclamations peuvent également être envoyées à Old Hickory par courrier, par courrier de nuit ou par courriel aux coordonnées ci-dessous.

Les réclamations doivent être adressées à l'entreprise concernée :

Old Hickory Buildings, LLC **OU** Old Hickory Sheds, LLC **OU** Old Hickory Buildings du Canada, ULC

À l'attention de : Réclamations de garantie

COURRIER : PO Box 331973, Murfreesboro TN 37133

Pour toute question, les acheteurs peuvent appeler au 615-890-8075 ou envoyer un courriel au [warranty@oldhickorybuildings.com](mailto:warranty@oldhickorybuildings.com).

En vertu de cette garantie, Old Hickory n'est pas responsable des réclamations n'ayant pas été signalées comme indiqué ci-dessus dans les sept (7) jours suivant la date à laquelle l'acheteur a pris connaissance de la situation ou la date à laquelle l'acheteur aurait dû raisonnablement avoir pris connaissance de la situation.